



NI JUDGE NI SOUMISE

SO HELP ME GOD

un film de - een film van
Jean Libon & Yves Hinant

Durée : 1h39
(25 ips)

Distribution

Cinéart
Rue de Namur, 72-74
1000 Bruxelles
T. 02 245 87 00
www.cineart.be

Presse

Heidi Vermander
T. 0475 62 10 13
heidi@cineart.be

Synopsis

FR

Ce n'est pas du cinéma, c'est pire.
"Ni juge ni soumise" suit l'atypique et excentrique juge Anne Gruwez, au sein de l'instruction belge, à Bruxelles. Enquêtes criminelles, auditions de témoins et visites de scènes de crime, les réalisateurs capturent ce que personne n'avait jamais réussi à filmer jusque-là.

NL

Dit is geen cinema. Het is erger.
"Ni juge, ni soumise (So Help Me God)" volgt de atypische en excentriekere rechter Anne Gruwez in het hart van het Brusselse gerecht. Criminele onderzoeken, getuigenverhoren en inspecties van de plaatsen delict... de regisseurs slagen erin daar te filmen waar niemand voorheen kon komen.
Onverontschuldigend en politiek incorrect. Je zal je ogen niet geloven.

Note d'intention des réalisateurs

Est-ce un documentaire, ou une fiction ?

De l'art ou du cochon ?

« Ni juge, ni soumise », ce n'est pas du cinéma...
c'est pire.

Depuis vingt-cinq ans, sans commentaire, sans interview, ni concession, « strip-tease » a déshabillé la France et la Belgique. Cette émission programmée sur France 3 et la RTBF, a marqué l'histoire de la télé et provoque toujours des réactions et des débats.

On pourrait la réduire au simple appareil de programme documentaire. Ce serait oublier que la grammaire des épisodes, tout en étant certes, dépendante du déroulement de la réalité, est aussi empruntée au cinéma. Il n'est donc pas étonnant que des réalisateurs reconnus aujourd'hui pour leur talent de réalisateurs cinéma (Joachim Lafosse, Benoit Mariage, etc...) soient issus de l'école « strip-tease ». En effet, dans chaque film, qu'il soit court ou long, une histoire se raconte, des personnages changent, sont face à eux-mêmes ou à un conflit, l'histoire leur échappe, nous surprend, nous fait découvrir un milieu, des gens, nous raconte un état du monde, et surtout, dénonce sans artifice la société telle qu'elle est.

Considérée comme « culte », l'émission a semblé être entrée en résistance dans une télévision très formatée. Elle a continué à décrypter la société, comme le font depuis toujours les films de cinéma au travers de scénarios de fiction.

« Strip-tease » est né dans les années 80 de l'influence des comédies sociales à sketches italiennes. Un cinéma populaire qui ne respectait pas grand-chose et faisait tout passer à la moulinette : église, politique, famille, bourgeoisie, rapport homme-femme, sexe etc...

Notre écriture, c'est une comédie à sa manière, grâce à des séquences mêlant l'humour noir, l'absurde, l'amertume des situations, parfois un peu de vulgarité, de la poésie, du désespoir, le tout ancré dans notre époque. Il s'agit de scandaliser ou de faire rire en mettant le doigt là où ça fait mal. Il s'agit aussi de montrer des situations tragi-comiques contemporaines.

Nous scénarisons le réel, traquons notre quotidien en dénichant des personnages et des anecdotes de toutes catégories sociales, culturelles ou professionnelles confondues.

La grammaire de ces histoires a été empruntée plus d'une fois en fiction. On prête souvent à des longs métrages une "patte" « strip-tease ». Pourquoi alors, en restant fidèle à nous-mêmes, n'aurions-nous pas tenté de faire un long métrage « strip-tease » à la « strip-tease »?

Sans changer de cap par rapport aux thèmes parcourus depuis des années, il s'agissait d'en désigner un qui puisse nourrir une histoire longue. Quoi de plus excitant qu'un polar? Pas seulement qu'il aiguise notre curiosité macabre sur l'âme humaine, mais aussi parce que c'est souvent dans

l'histoire d'un crime qu'on peut voir à la loupe la société dans laquelle on patauge.

Dans un polar, l'histoire est le plus souvent un prétexte qui nous amène à décrire les turpitudes de l'âme humaine. Dans un polar, on est prêt à suivre n'importe quelle piste, du moment que l'univers qui y est décrit nous touche, nous concerne et nous questionne.

Peu importe le criminel, du moment que ceux qui le traquent se passionnent pour son profil.

Dans ce film, le fil rouge est devenu la résolution d'un « cold case », une histoire réelle et non résolue depuis plus de 20 ans... Deux prostituées sauvagement assassinées dans de beaux quartiers du centre de Bruxelles. L'enquête redémarrant, il en allait de la réputation de notre juge. Où sont rangés les sacs de préservatifs retrouvés jadis dans les poubelles des deux victimes? Que sont devenus les quatre suspects de l'époque? Qu'apporteront les nouvelles méthodes d'enquêtes et les progrès de la criminologie? Qui percera le mystère du préservatif aux six ADN différents?

L'expérience de Jean Libon après vingt-cinq années à « strip-tease », la connaissance qu'a Yves Hinant des arcanes judiciaires, et l'expertise de notre producteur, nous ont conduits à travailler sur le long terme. Le temps est un luxe aujourd'hui pour faire un film. Trois ans pour fabriquer le nôtre, c'était indispensable. Nous avons besoin de temps pour écrire, et apprendre à connaître un milieu, en profondeur.

Il nous fallait passer du temps avec les personnages, le temps que les situations changent, et que nous soyons toujours là, au bon moment.

Au fil du temps, dans notre film noir, drôle, cruel et grinçant, s'est dessinée une réalité qui n'a rien à envier à la fiction.

Dans le cochon tout est bon...

Jean Libon, Yves Hinant

Note d'intention du producteur

Il est toujours très délicat pour une œuvre de changer de nature. Les romans ne sont pas toujours sublimés par leurs adaptations cinématographiques ou théâtrales, les magazines télé ne se convertissent pas toujours harmonieusement en long-métrage cinéma, les captations de spectacles ou de pièces de théâtre peinent souvent à communiquer en différé les émotions du « live »...

Lorsque Jean Libon, l'un des deux fondateurs de « Strip-tease », et Yves Hinant, un de ses réalisateurs récurrents, m'ont rencontré pour me proposer de produire le « premier long métrage Strip-tease pour le cinéma », j'ai donc d'abord été flatté, puis excité, puis assez vite préoccupé...

Dans « Strip-tease », c'est le réel qui mène la danse. Rien n'est écrit à l'avance. On peut certes déterminer le milieu que l'on va essayer de déshabiller, mais c'est à peu près tout... Le temps que cela prendra, la force du consentement ou de la résistance que l'on rencontrera, et le « nu » sur lequel on va déboucher restent autant d'inconnus qui rendent difficile toute planification, toute scénarisation préalable.

Par ailleurs, je rappelle ici le cahier des charges « strip-tease » qui, au fil de vingt-cinq années de programmation, a fait son style :

- Aucun écrit préalable.
- Aucun commentaire.
- Aucune interview.
- Aucun synthé rajouté sur l'image.
- Aucune musique additionnelle.
- Des accords écrits de tous les gens filmés.
- Aucun visage flouté.
- Aucun enfant.
- Un court poème lu à la fin.
- « Combo Belge » sur le générique de fin.

« Strip-tease » a inventé dès sa création un Dogme bien plus strict que celui de Lars Von Trier.

Il nous a donc paru très vite nécessaire d'insuffler quelques principes de cinéma au sein de ce dispositif :

- Un milieu qui par nature induit une forme de suspense et dont le conflit n'est pas absent.
- La possibilité de faire un « casting ».
- L'idée de miser sur le réel pour nous apporter la narration, et avoir en plan B un fil rouge qui inscrive une histoire dans le temps.

C'est la juge Anne Gruwez, à laquelle un numéro de « Strip-tease » avait été consacré (« Madame La Juge »), qui s'est imposée dans l'esprit de Jean et Yves en terme de casting.

Puis certains policiers et greffiers dont nous avons réussi à aligner les plannings sur ceux de notre juge. Et enfin, l'accès à un certain nombre d'affaires classées, dont nous avons extirpé celle qui nous paraissait la plus prometteuse.

Le reste a été l'affaire d'un certain nombre de complicités bienveillantes qui apparaissent dans notre générique, et de temps.

Les trois ans qu'ont duré le tournage de « Ni juge, ni soumise » nous ont imposé la patience, mais ont aussi permis de radiographier la montée de l'inquiétude et l'accroissement des disparités dans notre époque et notre société, qui prête à sourire autant qu'elle suscite notre effroi.

Bertrand Faivre

Jean Libon

Biographie

Jean Libon est né en 1946 à Antheit en Belgique. Diplômé de l'Institut des Arts de Diffusion (I.A.D.-Bruxelles) en section « Image » en 1970, il a ensuite travaillé jusqu'en 1976 sur la série documentaire « Faits Divers ». Puis, il a été, de 1977 à 1985, reporter d'images pour le magazine documentaire « À Suivre ». Il parcourt alors le monde entier et reçoit de nombreux prix notamment pour « Faut pas plonger » (où il a suivi, avec Marco Lamensch, un couple de toxicomanes pendant 18 mois) et « Les Russes attaquent à l'aube » (qui suit au jour le jour une caserne belge en Allemagne). En 1985, il crée avec Marco Lamensch la série documentaire « Strip-Tease », qui sera diffusée pendant près de 20 ans sur France 3 et la RTBF.

Filmographie

1985-2002 **« Strip-tease »**

Créateur, producteur et rédacteur en chef
(avec Marco Lamensch)

Prix du Journalisme Audiovisuel – Bruxelles 1986

4 Sept d'Or - France (1997, 1999, 2000, 2003)

EuroFipa d'honneur 2012

Depuis 2002 **« Tout ça ne nous rendra pas le Congo »**

Créateur (avec Marco Lamensch)

puis producteur et rédacteur en chef

Primé au FIPA en 2005 et 2006

2017 **Les tueurs du Brabant**

Série 12 x 52' – en tournage

Production : Thank You & Good Night

Long-métrage :

2009 **Kill the referee**

Coréalisé avec Yves Hinant, Eric Cardot
& Delphine Lehericéy

Production : Entre Chien et Loup - 77 min

Hors-compétition - Locarno 2009

Yves Hinant

Biographie

Yves Hinant est né le 30 mars 1968 à Liège. Licencié en journalisme à l'Université Libre de Bruxelles, il a été journaliste sportif à la RTBF pendant deux ans puis a intégré l'équipe de « Strip-Tease » en 1984, émission documentaire produite et dirigée par Jean Libon et Marco Lamensch. Il réalise une trentaine de films et plusieurs documentaires pour l'émission « Tout ça ne nous rendra pas le Congo ».

Filmographie

52' pour « Strip-tease » :

- 1997 **Martine et Lénine**
- 2000 **Tiens ta droite**
- 2000 **Tiens-toi droite**
- 2004 **Un jour mon Tour Viendra...**
- 2008 **Le Flic, la Juge et l'Assassin**
Grand Prix à Louvain 2008, Prix SCAM 2008

52' pour « Tout ça ne nous rendra pas le Congo » :

- 2003 **Histoire d'Ivoire**
Nomination au Prix Europa 2008
- 2003 **Tiens-toi au Coran**
- 2012 **La casse du siècle**
Coréalisé avec Isabelle Christiaens
Production : RTBF - 51 min
Mention Spéciale - FIGRA 2012
- 2017 **Les tueurs du Brabant**
Série 12 x 52' – en tournage
Production : Thank You & Good Night

Long-métrage :

- 2009 **Kill the referee**
Coréalisé avec Jean Libon, Eric Cardot
& Delphine Lehericéy
Production : Entre Chien et Loup - 77 min
Hors-compétition - Locarno 2009

Fiche artistique

La juge.....Anne Gruwez
Les flics.....David Derumier
.....Serge Graide
.....Marc Slavic
.....Eddy Wilmet

Fiche technique

Réalisateurs.....Jean Libon et Yves Hinant
Chef opérateur.....Didier Hill-Derive
Ingénieur du son.....Yves Goossens-Barra
Montage image.....Françoise Tourmens
Montage son et mixageDavid Gillain
Étalonnage.....Peter Bernaers
Producteur délégué.....Bertrand Faivre
.....(Le Bureau)
Coproducteurs.....Patrick & Stéphane Quinet
.....(Artemis Productions)
.....France 3 Cinéma
.....RTBF
.....Voo & BeTV
.....Shelter Prod
Musique gén. fin« Batumambe »
.....(air traditionnel, arrangements
.....de Michel de Rudder
.....et interprété par Combo Belge)
.....© Archives RTBF – Strip-tease

Son
5.1

Format
Scope

**Dossier, photos
& film annonce**
téléchargeables sur

www.cineart.be